

DÉCRYPTAGE

Défaillance d'entreprises 2016, année à risques

● L'année 2016 n'augure rien de bon, concernant les défaillances d'entreprises. Les observatoires et experts semblent être unanimes sur le constat suivant: une augmentation de 10% des défaillances d'entreprises devrait être enregistrée l'année prochaine. Parmi les principaux secteurs touchés, les experts lancent l'alerte sur le secteur du commerce, égrenant des raisons «classiques» de défaillances telles que les délais de paiement ou encore l'informel.

Les statistiques convergent aujourd'hui vers la confirmation de la mauvaise conjoncture que traversent aujourd'hui les entreprises marocaines. Les dernières statistiques fournies par Inforisk ainsi que les résultats de la récente étude de l'Observatoire du commerce d'Euler Hermes s'accordent sur un nombre d'entreprises déclarées défaillantes qui serait compris entre 5.700 et 5.800 pour l'année 2015. À quelques semaines de la clôture de l'année, les perspectives ne semblent guère reluisantes puisque les chiffres des défaillances d'entreprises en 2015 devraient augmenter de plus de 15% par rapport à 2014, et devraient ainsi se situer entre 17 et 20%. Plus inquiétant encore, les économistes semblent également s'accorder sur un fait: certaines entreprises qui ont pu résister durant l'année 2015 pourraient bien basculer et risquer le dépôt de bilan l'année prochaine, puisque les défaillances d'entreprises devraient statistiquement augmenter de 10% en 2016. Allongement des délais de paiement ou encore concurrence déloyale de l'informel sont les principales raisons avancées par les experts pour expliquer ce phénomène.

Délais de paiement, un boulet pour les entreprises

Le lobbying pour une application stricto sensu de la loi sur les délais de paiement continue, bien que ses effets ne semblent avoir eu d'impact. Et pour cause, l'allongement des délais de paiement continue à plomber la trésorerie des entreprises et plus

particulièrement des petites structures fragilisées par l'accumulation des retards de paiement de leurs clients. «Aujourd'hui, nous en sommes arrivés au point d'accepter de recevoir des traites avec échéances, avec aussi des retards et des impayés», déplore un chef d'entreprise opérant dans le BTP, un des secteurs les plus touchés par les défaillances. Il ajoute: «Nous étions

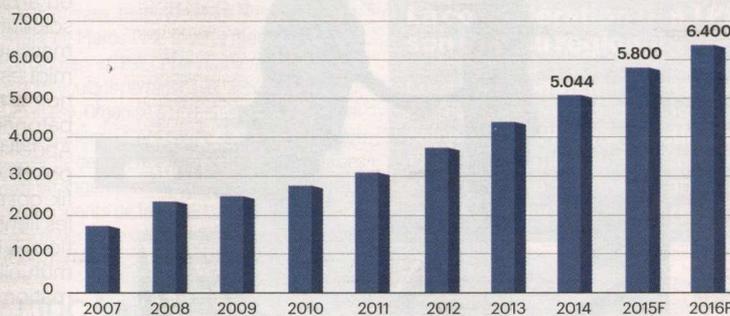
auparavant payés par chèques avec des paiements réguliers avant de voir une tendance des impayés grandir et prendre de l'ampleur ces 4 derniers mois». Un autre opérateur donne une explication allant dans le même sens: «Les entreprises qui parviennent à supporter les délais de paiement à rallonge sont généralement des entreprises de grande taille, très structurées. Aujourd'hui, les petites entre-

prises n'ont ni la capacité, ni le luxe de pouvoir survivre à des délais de paiement longs». Le constat est donc clair: les délais de paiement à rallonge continuent de miner les activités des TPME qui, pour les plus chanceuses d'entre elles, parviennent à subsister, avec tout de même une crainte: celle des perspectives 2016.

Le «danger» de l'informel

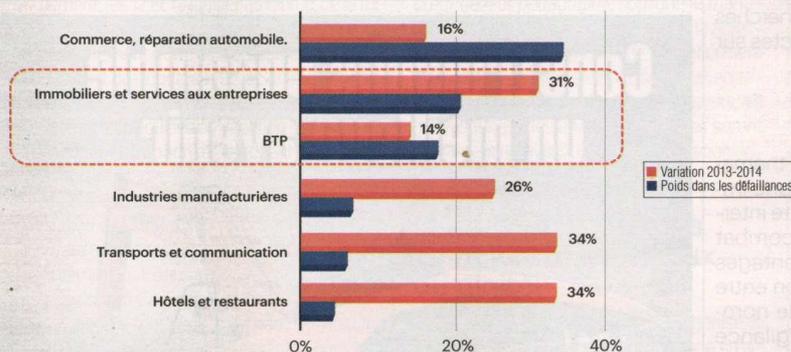
Les requêtes de la CGEM, matérialisées notamment par une étude menée par un grand cabinet de la place sur la compétitivité des entreprises, n'ont eu de cesse de mettre l'accent sur la nécessité de maîtriser l'informel voire même de l'éradiquer. Ce dernier représente en effet aujourd'hui près de 1,5 million d'unités, dont la moitié opère dans le secteur du commerce, ce qui expliquerait les conclusions de l'analyse sectorielle réalisée par Inforisk qui font état d'un secteur très touché par les défaillances d'entreprises: le commerce. Il est à noter qu'outre l'effet néfaste que l'informel exerce sur les activités des entreprises opérant dans le secteur formel, les entreprises informelles continuent de coûter très cher à l'État dans la mesure où ces dernières ne contractent pas de couverture sociale pour leurs employés, ne paient pas d'impôts et pratiquent une concurrence déloyale envers les entreprises structurées. Ce poids de l'informel dans l'économie nationale exerce une influence néfaste sur l'environnement des affaires, et de surcroît sur la compétitivité des autres entreprises nationales. Pour y remédier, l'État a introduit un certain nombre de mesures fiscales dans la dernière mouture du projet de loi de Finances et a déployé des mesures incitatives, le statut de l'auto-entrepreneur, qui vise à encourager les jeunes à «formaliser» leur activité dans un cadre simplifié et incitatif, pour ne citer que lui. Pour l'heure, l'informel continue à gangrener l'activité des entreprises. Sur ce point, les analystes sont unanimes: il s'agit bien d'une des causes principales de défaillance d'entreprises. ●

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES, CUMUL 12 MOIS



SOURCE: EULER HERMES

ÉVOLUTION DES DÉFAILLANCES PAR SECTEUR EN 2014 ET POIDS DU SECTEUR DANS LES DÉFAILLANCES TOTALES



SOURCE: EULER HERMES